« Vous avez déjà 40 condamnations dont 38 prononcées à ce tribunal… à un moment stop » : Kamel le multirécidiviste agresse une autre mendiante de Biarritz, Jocelyne, femme âgée en fauteuil roulant. 8 mois ferme

07/08/2026 à 23h10



Kamel G., 46 ans, est un habitué du tribunal judiciaire de Bayonne : son casier judiciaire affiche une quarantaine de condamnations et ce lundi 3 août, jour de comparution immédiate, l'homme, sans vrai domicile fixe, ni travail à plein temps, se retrouvait à nouveau à la barre. Cette fois pour une altercation verbale devenue violente, commise le 28 juillet 2026 à Biarritz, avec une autre mendiante bien connue de Biarritz, âgée de 76 ans et se déplaçant en fauteuil roulant. (…)

Le prévenu et la victime s'étaient déjà retrouvés au tribunal,

il y a dix ans de cela, pour à peu près la même triste histoire, mêlant alcool, dispute autour d'un point de mendicité et violences qui s'ensuivent. L'homme avait alors écopé d'une peine de prison et d'interdiction, pour cinq ans, d'entrer en contact avec cette personne vulnérable. Elle était d'ailleurs là, sur son fauteuil, pour écouter les réquisitions du ministère public, en l'occurrence Jean-François Dobeli, lequel a rappelé l'inconstance du parcours de vie de cet homme condamné des dizaines de fois, vivant du RSA et alternant petits boulots d'intérim entre deux peines de prison.

Bis repetita avec ces mêmes faits de violences, cette ivresse non maîtrisée sur la voie publique, ces injures et menaces lancées en l'air, à l'encontre de la victime et d'une autre femme venue en aide à Joselyne. (…)

« Vous avez 40 condamnations, dont 38 prononcées devant ce même tribunal, à un moment il faut dire stop. » Nadine Regereau, la présidente (…)

Le magistrat réclame son maintien en détention, neuf mois de prison ferme, en complément cinq ans d'interdiction d'entrer en contact avec sa victime et, nouveauté, cinq ans d'interdiction de vivre dans le département. (…)

Prononcé de la décision : huit mois de prison ferme et interdiction d'entrer en contact avec la victime durant cinq ans ainsi que de se rendre sur le BAB pour la même période.

Sud Ouest